

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 14 décembre 2023

Date et heure de la séance : 20 décembre 2023 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 20

Absents avec procuration : 9

Absents : 0

Présents : Mme Jacqueline BOLIS - MM. Jean-Marc BRUSTEL, Florian CATINOT, Jacques DUBOISSET, Thibaut FABRY et Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN, Christelle GERMAIN, Sabrina LARRIEU, Adrienne LIBIOUL, Christel MARCHENAY et Aurélie MEJEAN-LAPAIRE – M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS et Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER, Jean-Paul PRESLE, Hervé PRONONCE et Jean-François RAZAVET – Mme Karine VALLUY.

Absents avec procuration : Mme Nastascia ACCOT procuration à Mme Sylvie PARIS - M. Nicolas BERNARD procuration à M. Jacqueline BOLIS – M. Damien BONJEAN procuration à M. Sébastien MORIN - Mme Sandrine BONNET procuration à Mme Adrienne LIBIOUL - M. Ludovic DEPLAGNE procuration à Jean-Paul PRESLE – M. José MAGALHAES procuration à Mme Karine VALLUY – M. Pierre MESURE procuration à M. Bruno PONTRUCHER - Mme Valérie MONTEIRO procuration à Mme Christelle MARCHENAY - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à M. Jacques DUBOISSET.

Absents :**Secrétaire de séance** : Mme Karine VALLUY**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE**N° 23/12/20/002****OBJET : Déclassement d'un espace public – Rue du Grand Fossé**

Monsieur PRESLE expose au Conseil Municipal que M. SIMON Mathieu et M. MARTIN Elodie se sont portés acquéreurs d'un espace vert, rue du Grand Fossé, d'une superficie totale d'environ 50 m² (parcelle non cadastrée) en vue du projet d'agrandissement de l'assiette du terrain de leur maison d'habitation.

Monsieur PRESLE expose que pour faire suite à la délibération du Conseil Communautaire du 30 juin 2017 constatant la désaffectation de cet espace vert, positionné sur une parcelle non cadastrée attenante à la rue du Grand Fossé, il est nécessaire de procéder maintenant à son déclassement.

Monsieur PRESLE indique que ce point a été présenté à la Commission « urbanisme » le mardi 12 décembre 2023.

Monsieur PRESLE propose au Conseil Municipal :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son adjoint à l'urbanisme, à déclasser l'espace vert d'environ 50 m², situé rue du Grand Fossé, en vue de sa cession ultérieure, et à **signer** tous les documents en résultant.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

POUR EXTRAIT CONFORME.

La Secrétaire de Séance,



Karine VALLUY



Le Maire,



Hervé PRONONCE

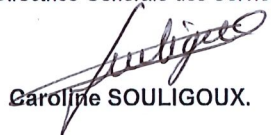
La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 21 décembre 2023.

Reçu en préfecture le 22 décembre 2023.

La Directrice Générale des Services,



Caroline SOULIGOUX.